

Note

Le statut d'étudiant libre ne donne pas accès à tous les cours, certains étant réservés aux étudiants des programmes réguliers. Si un cours est réservé et vous désirez vous y inscrire, vous devez obtenir l'autorisation écrite du responsable du programme pour lequel le cours est relié.

Présentation**En bref**

Personne autorisée à assister à un ou plusieurs cours pour lequel ou lesquels elle doit posséder les préalables requis. Elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit. Les modalités de son inscription sont définies par le registraire.

Admission**Trimestre d'admission et rythme des études**

Automne, hiver et été.

Admissions à temps partiel et à temps complet.

Conditions d'admission**Structure du programme et liste des cours****Autres renseignements**